ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Agents contractuels

exerçant leurs fonctions dans les domaines

ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, PÉDAGOGIQUE, SOCIAL ET DE SANTÉ

Le SNCL, le SIES et le SAGES défendent vos intérêts

NOUS REVENDIQUONS :

- Des rémunérations plus attractives, avec une augmentation de la valeur du point d'indice et une révision des grilles indiciaires pour compenser l'inflation.
- Une meilleure prise en compte des services de non-titulaire lors du reclassement.
- Une formation de qualité, sur le temps de travail, pour préparer efficacement les concours de recrutement.
- Le maintien des concours nationaux de recrutement.
- La reconnaissance des diplômes acquis.
- Une véritable médecine du travail préventive répondant aux besoins des personnels.
- L'inclusion systématique des vacances scolaires dans le CDD au prorata des périodes travaillées.

VOTEZ

Les syndicats SNCL, SIES et SAGES appartiennent à la Fédération Autonome de l'Éducation nationale, la FAEN.

La FAEN est une fédération apolitique, autonome (elle ne rend de compte à personne d'autre que ses militants et n'est pas confédérée) et indépendante (elle ne reçoit aucune subvention de l'État).

« Pour nous, un syndicat, ça devrait toujours être comme ça ! »

NI POLITIQUE, NI BLABLA : DU CONCRET POUR NOS MÉTIERS !

NOUS DÉNONÇONS

- Les perspectives de carrière très réduites, voire inexistantes.
- L'instabilité et la précarité de nos affectations.
- La mise en place chaotique des logiciels OPALE et OPERA.
- La complexité et la lenteur du système d'indemnisation chômage.
- Les bas salaires de nos grilles rattrapées par le SMIC.
- Les pressions hiérarchiques intolérables notamment lors des renouvellements de contrats.
- Le manque de considération envers nous, « parce que » personnels non titulaires...

AGENTS CONTRACTUELS — ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Contractuels,

assez d'être méprisés !

La situation des contractuels et la façon dont ils sont traités par l'administration ne cessent de se dégrader au fil des ans : mépris des droits, situations illégales, désinformation, retards insupportables de paiement... ça suffit ! Nos syndicats se battent, y compris jusqu'en justice, pour que l'administration cesse de se croire au-dessus des lois.

Partout en France, nous vous aidons à faire respecter les délais d'information de renouvellement ou non-renouvellement, de transmission des documents chômage, de paiement des indemnités dues. Nous veillons à la régularité de vos contrats et de vos services.

Nous vous protégeons contre les pressions et les harcèlements.

Écoute attentive et humaine, expertise des textes, information sûre et de qualité.

VOTEZ

Sies www.sies.fr siaes - faen

SNCL FAEN

Autonomes et indépendants !

UNE REVALORISATION

c'est urgent pour nous aussi !

9 ans

C'est la durée de service au même salaire plancher pour les 7 premiers échelons des plus basses catégories, désormais neutralisés au niveau du SMIC...

Pour la CDisation

Nos syndicats ont obtenu la CDisation des personnels qu'ils défendent, victimes de CDD absusivement prolongés sur plus de 10 ans... Les collègues ont été Cdisés avec octroi de prime !

Si la revalorisation des professeurs est plus que légitime, celle des autres personnels de l'Éducation nationale est **tout aussi urgente, y compris pour les non-titulaires**.

Les grilles doivent donc être révisées en profondeur et **la valeur du point d'indice revue** pour préserver notre pouvoir d'achat : **neuf ans de service au même salaire plancher, c'est intolérable !**

Notre travail mérite un salaire digne : il faut en finir avec les services incomplets et les faibles rémunérations qui nous poussent toujours plus vers la précarité !

ÉLECTION à la **C**OMMISSION **C**ONSULTATIVE **P**ARITAIRE
VICE-RECTORAT DE POLYNÉSIE FRANÇAISE
compétente à l'égard des **AGENTS CONTRACTUELS**
EXERÇANT LEURS FONCTIONS DANS LES DOMAINES ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, PÉDAGOGIQUE, SOCIAL ET DE SANTÉ
Elections professionnelles 2026

Candidature d'union

SNCL - SIES - SAGES

présentée par

le **Syndicat National des Collèges et des Lycées**
le **Syndicat Indépendant de l'Enseignement du Second degré**
et le **Syndicat des AGrégés de l'Enseignement Supérieur**
affiliés à la **FAEN** **(Fédération Autonome de l'Education Nationale)**